

## 2e Appel à propositions Manifestations Scientifiques 2024

### OBJECTIFS

Cet appel concerne les Manifestations Scientifiques (hors appels FIR), se tenant entre le 1<sup>er</sup> août 2024 et le 31 décembre 2024. Il est ouvert aux enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants appartenant aux unités de recherche rattachées à l'UFR ALLSH (<https://allsh.univ-amu.fr/fr/recherche/laboratoires>).

Les propositions pourront être portées par un/des doctorant(s) en association avec leurs directeur-trice-s de recherche et leurs unités de recherche, et concerneront alors des journées d'étude destinées à des doctorants.

Les propositions présentées auront pour objectif de permettre à des équipes de recherche d'inviter des intervenants extérieurs, dans le cadre de journées de travail centrées sur les axes de recherche de leurs équipes ou sur des nouvelles thématiques. Appels à communication et frais d'inscriptions ne sont pas requis à la différence des financements FIR pour les colloques.

Dans le cas des Journées d'études, le public visé et attendu devra être spécifié : Enseignants chercheurs, Chercheurs, Doctorants (avec éventuellement implication des ED, Masterants et, éventuellement, professionnels concernés).

Dans le cas des workshops, consacrés à des thématiques ciblées en vue de la mise en place de nouvelles collaborations de recherche ou du consolidation de celles déjà en place, le choix des invités devra être motivé.

Il est rappelé que le nombre des intervenants ne doit pas dépasser 20.

En cas de doute sur l'admissibilité d'un format de manifestation scientifique, il est conseillé de se rapprocher du Vice-Doyen Recherche ([sebastien.lefait@univ-amu.fr](mailto:sebastien.lefait@univ-amu.fr)).

### MODALITÉS DE SOUMISSION

Les dossiers seront à envoyer sous forme électronique à l'assistante de vie institutionnelle de l'UFR ([allsh-vie-institutionnelle@univ-amu.fr](mailto:allsh-vie-institutionnelle@univ-amu.fr)) avec copie à M. Sébastien LEFAIT ([sebastien.lefait@univ-amu.fr](mailto:sebastien.lefait@univ-amu.fr)), Vice-Doyen Recherche.

La date-limite de dépôt des dossiers est fixée au **vendredi 19 avril 2024 à 12h00**.

Les dossiers comprendront les pièces suivantes :

1. La fiche projet,
2. Un projet de 5 pages maximum répondant aux critères listés ci-dessous et détaillant notamment le ou les objectif(s), les raisons du choix des personnes invitées, l'intérêt pour l'UFR ALLSH,
3. L'annexe financière préétablie présentant une estimation du budget dûment motivée,
4. Les CV du/des porteurs du projet.

Les projets déposés devront avoir été préalablement classés par le/la directeur/trice du ou des unités de recherche concernées avec un avis motivé.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque dossier sera examiné par deux rapporteurs désignés au sein du Comité de la recherche de l'UFR, et dont les rapports serviront de base de travail pour le Comité plénier.

Les critères d'évaluation seront les suivants :

1. Clarté de la présentation du projet ;
2. Intérêt scientifique et liens/caractère novateur vis-à-vis des thématiques de l'unité ;
3. Rayonnement national/international ;
4. Intérêt pour l'UFR ALLSH ;
5. Budget prévisionnel (adéquation et justification, co-financement éventuel par l'unité de recherche).

Les notifications d'acceptation/rejet seront envoyées à partir du **27 mai 2024**.

## MODALITÉS DE FINANCEMENT

**Au démarrage de l'organisation de la manifestation scientifique**, le gestionnaire financier du laboratoire devra prendre contact avec le service financier de l'UFR ALLSH (Michèle MOUTTE) pour demander le virement, copie à Michèle COLOMET

### BILAN

A l'issue de la manifestation (si elle est financée), il vous sera demandé un compte-rendu portant sur des éléments d'informations relatifs à la manifestation (e.g. éléments saillants relatifs à la manifestation, participants, appels à communication, programme, ... ) et un bilan financier.